Image not found or type unknown

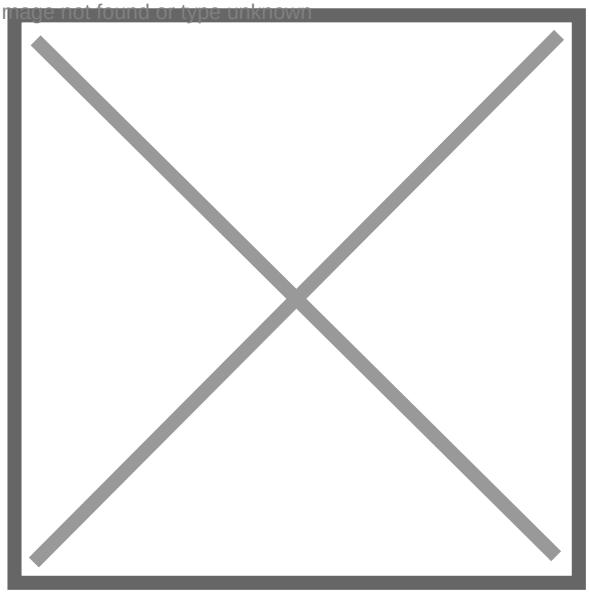

# Changement de nom et reconnaissance paternelle

Par **ananasmomo**, le **20/04/2012** à **12:20**

Bonjour,

je suis une jeune femme de 26 ans, ma mère s'est remariée en 1989 et en 1992 mon beau père m'a reconnu à la mairie mais je porte le nom de jeune fille de ma mère.
Je rencontre beaucoup de mon problème au niveau du consulat de mon pays d'origine.
Je souhaiterais porter le nom de mon père biologique comme nom de jeune fille.
Donc je souhaiterais connaître les démarches à effectuer.

Cordialement.

Par **Louloute**, le **24/08/2012** à **11:42**

Je ne sus pas trop dans le même cas que toi ananasmomo mais j'aimerais quand même savoir quelques petites informations:
J'aimerais porter le nom de mon beau-père mais à ma naissance, mon père biologique m'a reconnue, ce qui fait que mon beua-père ne peux pas m'adopter.
par-contre, je suis mineur, j'ai 13 ans.
Qui pourrait me donner une idée pas trop chère , et efficace
( Je nai jamais vu mon père biologique, il ne s'est jamais occupé de moi et jamais donne de pension...)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés